

CHAMPIONNAT DE FRANCE BATEAUX LONGS SENIOR ET PARA-AVIRON

SAMEDI 11 ET DIMANCHE 12 OCTOBRE 2025

1. CALENDRIER

• Lundi	15 septembre	08h00	ouverture des inscriptions sur intranet.ffaviron.fr
• Mardi	30 septembre	14h00	clôture des inscriptions
		17h00	consultation des inscriptions sur ffaviron.fr
• Vendredi	03 octobre	17h00	consultation de l'ordre des départs sur ffaviron.fr
• Vendredi	10 octobre	18h00	réunion des délégués

2. ÉPREUVES

PARA-AVIRON – distance de course : 2 000 m

1	SF2x PR Open	2 rameurs en couple PR1, PR2 ou PR3 (Open)	6	SF2x PL	2 rameuses en couple poids léger
2	SF2x PR Open	2 rameuses en couple PR1, PR2 ou PR3 (Open)	7	SF2x PL	2 rameurs en couple poids léger
			8	SF4- PL	4 rameurs en pointe sans barreur poids léger
			9	SF4x	4 rameuses en couple
			10	SF4x	4 rameurs en couple
			11	SF8+	8 rameuses en pointe avec barreur
			12	SF8+	8 rameurs en pointe avec barreur
			13	SM4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple

SÉNIOR – distance de course : 2 000 m

2	SF4-	4 rameuses en pointe sans barreur
3	SF4-	4 rameurs en pointe sans barreur
4	SF2x	2 rameuses en couple
5	SF2x	2 rameurs en couple

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation

Les épreuves sont ouvertes aux équipages homogènes de club.

Engagements

Les engagements sont libres et se font uniquement sur intranet.ffaviron.fr par chaque club.

Un rameur peut participer au maximum à deux des épreuves de ce championnat de France.

4. RÉGLEMENTATION PARA-AVIRON

Brevets de rameurs

Les rameuses et rameurs para-aviron doivent être titulaires du « Brevet de rameur d'accès à la compétition handicaps ».

Participation

Les épreuves sont ouvertes aux équipages homogènes de club et aux équipages mixtes de clubs composés en totalité de rameurs présentant un handicap.

Les rameurs et rameuses PR3 classifiés en pointe sont autorisés à ramer en 2x.

Classification

Une session de classification aura lieu sur place **le vendredi 10 octobre 2025**.

Les informations concernant les classifications sont disponibles sur <https://www.ffaviron.fr/competitions/informations-generales/classification>.

Il est impératif de renvoyer le formulaire de diagnostic médical 45 jours avant l'événement.

La prise de rendez-vous et le formulaire sont à demander par mail auprès de la FFA : handicaps@ffaviron.fr

Temps handicaps

Retrouvez les tableaux des temps compensés des épreuves para en Annexe 2.

5. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

• Samedi	11 octobre	matin	séries qualificatives senior
			séries para-aviron
		après-midi	demi-finales C/D et A/B ou tiers de finales A/B/C senior
• Dimanche	12 octobre	matin	finale D et C, senior
			finale para-aviron
		après-midi	finale B et A senior

6. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Société des Régates Mâconnaises – Tél. 03 85 38 00 67 – regates.maconnaises@free.fr ou C71003@ffaviron.fr